

Etude Sur L'utilisation Des Thesaurus Documentaires Internationaux Dans L'indexation Et La Restitution De L'information Dans Les Bibliotheques Universitaires En Region D'alger

Study On The Use Of International Documentary Thesauri In Indexing And Retrieving Information In University Libraries In The Algiers Region

Houali Mouloud

Université Alger 2. Bouzaréah. Département de bibliothéconomie
Houalimouloud@yahoo.com

Reçu le:14/03/2021 Accepté le:24/02/2022 Publié le: 14/12/2022

Resume:

Cet article présente un état des lieux compréhensif de la pratique documentaire relative à l'usage des systèmes mondiaux d'indexation et de récupération de l'information. Dans le premier volet sont exposées brièvement les fiches techniques de ces thésaurus documentaires encyclopédiques et sectoriels internationaux permettant d'accéder en ligne aux collections d'une série de grandes bibliothèques nationales à travers le monde. Dans le second volet, il est fait état de l'usage qui en est fait, du niveau de connaissance et du taux de pénétration de ces outils langagiers dans un échantillon d'une dizaine de bibliothèques universitaires en région algéroise. L'étude conclue à une flagrante sous utilisation de ces outils tant dans la pratique de l'indexation que dans la recherche et la récupération de l'information et montre l'ampleur de cette défaillance aux effets néfastes sur la rentabilité des investissements documentaires et son impact négatif sur la qualité de l'enseignement et la recherche.

Mots-Cles : Thésaurus internationaux, indexation, restitution de l'information, bibliothèques universitaires algériennes, taux d'utilisation des thésaurus

Abstract

This article presents a comprehensive inventory of documentary practice relating to the use of global information indexing and retrieval systems. In the first part are

Auteur Correspondant: Houali Mouloud: Houalimouloud@Yahoo.Com

briefly exposed the technical sheets of these instruments as tools for indexing and retrieving information providing online access to the collections of a series of major national libraries around the world. In the second part, the use made of these language tools is reported in a sample of ten university libraries in the Algiers region and their penetration rate in these latter. The study concludes with a flagrant underuse of these tools as well in the practice of the indexing as in the research and retrieval of information, and shows the extent of this failure with harmful effects on the profitability of documentary investments and its negative impact on the quality of teaching and search.

Keywords: International Thesaurus, indexing, information retrieval, Algerian university libraries, use rate of thesaurus.

1. Introduction

Conscients de l'importance grandissante et du rôle névralgique et stratégique de l'information scientifique et technique (IST) les pays technologiquement avancés s'y sont fortement investis et ont en fait toute une industrie appelée dès lors l'ingénierie de la connaissance.

Cependant, le traitement de ce « nouveau carburant des économies complexes », dit aussi « pétrole gris », (Michel, 1986, p.10) en vue de son stockage et son usage ultérieur au bon moment et à qui de droit, passe nécessairement par l'utilisation des langages documentaires dans deux opérations fondamentales de tout système d'information à savoir le traitement conceptuel des documents qui est à proprement parler l'indexation, et la restitution des documents au travers des multiples techniques de recherche documentaire. Pour la première, c'est-à-dire l'indexation, il s'agit de la description du contenu du document et sa caractérisation où l'on doit s'astreindre à un langage dit contrôlé du type listes d'autorités ou thésaurus documentaires préalablement élaborés par des experts en vue d'unifier le vocabulaire et le sélectionner. Cela se fait de telle sorte que l'on puisse récupérer le document avec le même mot-clé avec lequel nous l'avons au préalable stocké. Néanmoins, faut-il à ce niveau agir sur le jeu des liens sémantiques (homonymie, synonymie et voisinage), ainsi que les opérateurs booléens, outils d'affinement de la recherche (ET, OU, SAUF), qu'offre la logique sémantique de par la structure des

descripteurs ainsi que les instruments de contexte obtenus et régis par ordinateur. Il s'agit là des index permutés de types KWIC (key word in context), KWOC (key word out of context), KWAC (key word and context) et KWIT (key word in title) et actuellement les anthologies, le SKOS, la taxonomie et la folksonomie ou indexation personnelle. On parle dès lors de langages combinatoires ou post-coordonnés. Pour la seconde opération, il s'agit cette fois-ci de l'indexation des questions des utilisateurs au moment de l'interrogation de la banque de données en utilisant le même langage documentaire utilisé dans la première opération.

Force est donc de reconnaître que l'utilisation de ces outils langagiers combinatoires sont devenus, depuis l'apparition des banques et bases de données, indispensables, voire incontournables dans les deux tâches précitées. En outre, le recours à ces instruments est l'un des indicateurs de performance dans la gestion des systèmes d'information des bibliothèques en question et ce, de par leur interaction avec les organismes documentaires du monde qui ne peut qu'apporter un plus tant sur le plan qualitatif que quantitatif en matière de ressources documentaires dont l'offre en Algérie fait grandement défaut (Houali, 2014). Cet acquis n'est pas des moindres, car ces outils documentaires non seulement permettent aux BU de se mettre au diapason par rapport à l'actualisation des connaissances mais aussi en matière de normalisation ainsi qu'un gain de temps, d'argent et d'effort dans le traitement matériel automatique en ligne des documents par les avantages qu'offrent ses systèmes à l'instar de MoCAM. BNF.

Problématique

A la lumière de l'argumentaire présenté plus haut en introduction, l'on est donc acquis à l'idée que, depuis que s'est généralisée l'informatisation des systèmes d'information, et notamment l'interrogation en ligne, le thésaurus documentaire s'est avéré le langage documentaire le mieux adapté et le plus en vue par rapport à ce nouvel environnement. Son utilité n'est donc pas à démontrer aussi bien dans les systèmes manuels classiques (catalogues sur fiches, index imprimés) que dans les SGBD.

Contrairement aux classifications et les listes de vedettes matières, et compte tenu de l'inadéquation de ces derniers par rapport à une documentation "qui n'est plus scientifique mais de plus en plus technique" et, faut-il le dire, "dont les grandes entreprises deviennent les protagonistes du champ documentaire", "Le développement des thésaurus a suivi quant à lui la diffusion des techniques informatiques vers la fin des années cinquante. Et ce, bien que leur genèse ne soit pas directement liée à l'apparition des ordinateurs" (Menon, 2007, p.2). Néanmoins, faut-il le signaler, ces outils langagiers combinatoires ne sont pas épargnés par certains écueils induits par les nouvelles technologies de la communication. Et pour cause. En raison de l'occultation des thésaurus documentaires "par les logiciels d'indexation et de recherches automatiques (moteurs de recherches ou logiciels en langage naturel) ou subordonnés aux logiciels de gestion et de recherche documentaire (LGRD), les applications logicielles permettant d'exploiter les thésaurus documentaires, de les développer et de les maintenir ne font que très rarement l'objet d'études et d'articles techniques et professionnels" (Dalbin, 2007, p.1)

Par ailleurs, faut-il déjà signaler que, compte tenu de certains enjeux et des raisons historiques, ce ne sont pas tous les pays qui disposent de manière souveraine de ces instruments lesquels demeurent encore l'apanage des grandes puissances mondiales. Si les Etats-Unis d'Amérique se sont armés avec le LCSH dès 1898 les autres pays occidentaux ne s'en sont équipés que plus tard. Ainsi, nous verrons le Canada construire son système Laval en faisant une version francisée du LCSH en 1925. Les anglais ont élaboré leur système éponyme SEARS LIST depuis 1923 puis le PRECIS en 1968. Quant aux français, ils ont mis sur pied le BIBLIO en 1923 devenu RAMEAU en 1988 en passant par CVM en 1984 et LAMECH en 1986. S'agissant des italiens, le SOGGETTARIO en 1956 puis le NUOVO SOGGETTARIO depuis 1985. Les allemands quant à eux, ont élaboré le RSWK en 1986 et la Suisse romande le NEBIS. Il y a également trois thésaurus sectoriels mondialement connus que sont sensées

connaître nos bibliothèques à savoir l'AGROVOC pour l'agriculture, le JURIVOC pour les sciences juridiques.

Concernant l'Algérie, faisant partie des pays qui ne disposent pas de systèmes d'indexation et de récupération de l'information propres à eux, et au regard de son incapacité à satisfaire la demande nationale en matière de production de la documentation universitaire notamment scientifique aussi bien numérique que sur supports traditionnels, nos bibliothèques et centres documentaires doivent recourir impérativement à ces outils étrangers nonobstant les problèmes de souveraineté, de dépendance et de compatibilité culturelles. A ce niveau de la réflexion, l'on se pose donc les questions suivantes : quel est le degré d'utilisation de ses langages documentaires internationaux par les bibliothèques universitaires algériennes ? Autrement dit, dans quel proportion sont ils (ou non) utilisés et quelle est précisément le taux de pénétration de ces outils langagiers en question dans les bibliothèques des universités en région algéroise ?

2. Hypothèses

Au regard des milliers de documentalistes et de bibliothécaires formés par le département de bibliothéconomie depuis les années 1980 et injectés dans le tissu national des bibliothèques et centres de documentation, lesquels sont sensés avoir reçu une formation universitaire fortement axée sur les langages documentaires qui leur permet d'assurer le traitement conceptuel (indexation) de documents et la gestion ainsi que l'interrogation des banques de données à l'effet de restituer l'information; vu l'absence d'un langage documentaire unifié au niveau national ou panarabe; on ne peut que formuler l'hypothèse selon laquelle nos bibliothèques universitaires ne sauraient dans ce cas précis déroger à l'utilisation et le recours aux systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information en question.

Par ailleurs, l'Algérie étant anciennement colonisée par la France et ayant hérité d'un grand patrimoine documentaire francophone que ne

cesse d'alimenter les nouvelles acquisitions pour les besoins de l'enseignement et de la recherche dont beaucoup de branches notamment techniques continuent d'être enseignées en français, nous émettons notre seconde hypothèse qu'il va de soit que le système français RAMEAU soit de loin le plus connu et le plus utilisé par nos bibliothèques universitaires parmi les autres systèmes cités plus haut.

3. Méthodologie

La réalisation de cette étude repose fondamentalement sur l'entretien direct comme mode opératoire avec les responsables des bibliothèques ciblées et/ou ceux chargés des services de traitement et de l'interrogation des bases de données. Il s'est agit de poser uniquement trois questions, compte tenu des limites que nous nous sommes tracées dans le cadre des objectifs de cette étude, à savoir : Pratiquez-vous l'indexation et la récupération de l'information avec les thésaurus en ligne? Quels outils utilisez-vous à cette fin ? Quels sont les systèmes internationaux d'indexation et de récupération de l'information utilisez-vous ?

Pour ce faire, cela a requis préalablement la constitution de deux échantillons aléatoires distincts à savoir d'abord celui d'une dizaine de bibliothèques universitaires de différentes vocations se situant à Alger et ses périphéries. Il s'agit précisément des bibliothèques d'universités suivantes : Institut National de la Protection des Végétaux d'El Harrach; Ecole Nationale Supérieure Polytechnique d' El Harrach; Faculté de médecine et pharmacie de Ben Aknoun ; Faculté de droit d'Alger ; Bibliothèque Universitaire de la Faculté des sciences humaines de Bouzaréah; Bibliothèque de l'hôpital de Béni Messous; Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme de Ben Aknoun; Bibliothèque centrale de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie d'El Harrach ; Bibliothèque de l'Ecole Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agro-alimentaires d'El Harrach; Bibliothèque centrale de l'Université Alger 2, Bouzaréah.

Le second échantillon est celui des thésaurus considérés, selon l'expression consacrée, comme systèmes internationaux d'indexation

et de récupération de l'information. A ce niveau, le choix n'est cependant pas fortuit dès lors que pour leur sélection nous nous sommes basés sur les critères objectifs de l'étendue et l'envergure de leur utilisation à travers le monde, leur popularité et enfin la compatibilité de leur vocation avec celle des bibliothèques interrogées. En ce sens que l'on ne peut pas citer le thésaurus AGROVOC, par exemple, si l'on n'avait pas dans notre échantillon une bibliothèque d'une école d'agronomie, en l'occurrence l'ex INA d'El Harrach. Ainsi avons-nous sélectionné les thésaurus documentaires accessibles en ligne suivants: LCSH ; RAMEAU ; Thésaurus RVM de l'université canadienne LAVAL ; les thésaurus anglais SEARS et PRECIS ; le thésaurus italien NUOVO SOGGETTARIO ; le thésaurus allemand RSWK ; le thésaurus de la Suisse Romande NEBIS ; AGROVOC et JURIVOC. Quant aux thésaurus en arabe, nous avons également choisi les plus en vue sur le marché et auxquels se réfèrent certaines de nos bibliothèques lorsqu'il s'agit de traiter conceptuellement leurs nouveaux documents en arabe, dont un est un catalogue collectif faisant office d'outils d'indexation et d'interrogation en ligne. Voici leurs intitulés en arabe قائمة رؤوس الموضوعات الكبرى شعبان عبدالعزيز ؛ قائمة رؤوس الموضوعات العربية لأبراهيم الخزندار؛ الفهرس العربي الموحد

4. Objectif de l'étude

L'étude vise à rendre raison de la situation actuelle des bibliothèques universitaires algériennes relevant de la région d'Alger quant à leur utilisation des systèmes mondiaux d'indexation et de restitution de l'information et par voie de conséquence la mesure du taux de pénétration de ces derniers dans les bibliothèques qui constituent l'univers statistique de cette étude.

5. Limites et cadre spatio-temporel de l'étude

5.1 Cadre spatio-temporel de l'étude

Cette étude porte sur une dizaine de bibliothèques universitaires relevant d'une même aire géographique qui est la région algéroise ne dépassant pas vingt-cinq kilomètres de rayon à partir du centre

d'Alger. Quant au repère chronologique, il s'agit d'un instantané portant sur des données factuelles et statistiques s'étalant sur les deux premiers mois (janviers et février) de l'année 2020.

5.2 Limites de l'étude

Cette étude se limite à l'usage d'un type précis de langages documentaires à savoir les thésaurus documentaires en ligne et sous forme imprimée qui relèvent des langages documentaires dits combinatoire ou post coordonnés.

6. Etat de l'art

Hormis les manuels d'utilisation, de construction et de maintenance des thésaurus, les études sur les thésaurus de descripteurs, à proprement parler, sont rares aussi bien à l'international qu'au niveau national. De ce que nous avons compulsé comme travaux de recherche, nous avons constaté que les thésaurus sont : soit effleurés dans des thématiques connexes comme ceux qui traitent de la folksonomie, dite indexation personnelle, ou du web sémantique ; ou bien l'informatique documentaire en général, à l'instar de l'étude de Sylvie Dalbin, parue en France en 2007 sous le titre « Thésaurus et informatique documentaire, partenaire de toujours » dans la revue *Documentaliste-Sciences de l'information*. Il y a également l'étude en arabe repérée sur la plateforme ASJP publiée en 2013 par Ben Zaid Abderrahmane dans la revue algérienne *مجلة المكتبات و المعلومات* intitulée "استرجاع المعلومات على شبكة الانترنت: بين هيمنة محركات البحث و تحديات تقنية الفلكسونومي". Ou

bien ils sont abordés accessoirement, voire « dilués » dans des titres génériques traitant des langages documentaires de manière générale, comme l'étude de Bruno Menon publiée également en France en 2007 dans le volume 44 de *Documentaliste- Sciences de l'information* sous le titre « Les langages documentaires : un panorama, quelques remarques et un essai de bilan ». Deux autres travaux méritent cependant d'être signalés que nous même avons publiés dont l'un en 2008 sous le titre "Thésaurus de la bibliologie: état des lieux et perspectives" publié dans un Ouvrage collectif sous la direction de

Robert Estivals. Edition L'Harmattan. Et le deuxième s'intitule "Essai d'élargissement du thésaurus de la bibliologie" parus en 2007 dans le n° 66 de *Schémas et schématisation. Revue internationale de bibliologie*; puis édité depuis janvier 2009 par L'Harmattan comme tiré-à-part sous l'ISBN: 978-2-296-07380-7.

7. Les thésaurus de descripteurs

7.1 Définitions du thésaurus de descripteurs

Plusieurs définitions sont données au thésaurus de descripteurs. Nous tenterons de citer les plus congruentes. Celui-ci est défini comme « une liste structurée de concepts, destinée à représenter de manière univoque le contenu des documents et des questions dans un système documentaire déterminé, et à assister l'utilisateur dans l'indexation des documents et des questions ; les concepts sont extraits d'une liste finie, établies à priori ; seuls les termes figurant dans cette liste peuvent être utilisés pour indexer les documents et les questions ; l'assistance à l'utilisateur est apportée par la structure sémantique du thésaurus : relation d'équivalence, de hiérarchie et d'association essentiellement ». (Van Slype, 1987, p.23). Quant à la norme internationale ISO 2788 (2^e édition 1988), elle définit le thésaurus comme étant un «vocabulaire d'un langage d'indexation contrôlé organisé formellement de façon à expliquer les relations *a priori* entre les notions » (Neet, 1989, p.123). Toutefois cette norme insiste sur le fait qu'un « vrai » thésaurus doit en principe comporter, en plus des descripteurs et non descripteurs, une structure sémantique bien évidente, découlant du schéma classificatoire des descripteurs élus.

Les définitions étant de nature évolutive épousant les nouveaux environnements, nous verrons que l'encyclopédie Wikipédia va le définir comme étant « une liste de termes munies d'un ensemble de relations avec les autres termes (synonymies, homonymies,...) servant à l'indexation des sujets d'un jeu de documents ». (Wikipédia, 2020). Parmi ces définitions, celle de Van Slype, nous semble la plus complète tant elle intègre en son sein la notion des questions des

utilisateurs dont le traitement constitue l'essentiel du travail de l'indexeur étant donné que le document s'indexe une seule fois, tandis que l'indexation des requêtes des usagers se fait de manière itérative.

7.2 Bref aperçu historique sur les thésaurus de descripteurs

Etymologiquement, le mot thésaurus est d'origine grecque « *thêsauros* » qui veut dire trésor. Et le verbe qui en dérive « *thêsauriser* » signifie « amasser des richesses », et au sens figuré, accumuler des biens intellectuels. Le pluriel de thésaurus est « *thêsauri* » mais à présent l'académie française admet le pluriel « les thésaurus ».

Il est opportun de préciser que cette dichotomie thésaurus de langue/thésaurus documentaires, n'existait pas primitivement. Les premiers sont particulièrement donnés autrefois aux lexiques de philologie et d'archéologie et aux dictionnaires exhaustifs d'un domaine du savoir universel. Celui-ci, selon LAUREILHE, est né en 1531 lorsque Robert Estienne créa un dictionnaire complet et universel du latin sous le titre « *Thesaurus linguae latinae* » dans lequel il a « remplacé les mots dans leurs contexte sémantique, c'est-à-dire les a accompagnés d'exemples d'emploi, de phrases entières. Il a servi depuis de modèle à tous les dictionnaires latins ». (Laureilhe, 1977, p.1). Quant au second type, en l'occurrence, le thésaurus documentaire, celui-ci tire son origine du dictionnaire systématique publié par Peter Mark Roget en 1852 sous le titre « *Thésaurus of english words and phrases* » auquel il doit la structure. (Neet, p.125). Les thésaurus documentaires ont vu leur usage s'intensifier avec la venue des banques et bases de données dans les années soixante et leur utilisation était initialement pour des fins militaires. Les premiers développements ont été effectués aux USA précisément par la NSA (National Security Agency) et en France par le CEDOCAR (Centre de Documentation des Armées) et c'est dans les années 1970 qu'ils ont fait leur entrée dans le monde civil et voir leur utilisation se démocratiser davantage notamment dans les bibliothèques et autres

organismes documentaires au point de devenir des outils incontournables.

7.3 Typologie des thésaurus de descripteurs

Primitivement les thésaurus étaient sur support papier tant ils étaient destinés pour une utilisation humaine, puis « ils ont progressivement cédé la place aux thésaurus actuels exploités essentiellement dans les dispositifs informatiques pour l'indexation et la recherche, ou comme ressource terminologique en consultation. Elaborés et maintenus à partir de logiciels ou modules spécialisés, les thésaurus sont exploités par d'autres logiciels ou applications tels que des moteurs de recherche ou des systèmes de gestion de contenu ». (DALBIN, 2013, p.5)

Il y a lieu d'abord de lever les ambiguïtés sur le concept de thésaurus, car il faut distinguer entre un thésaurus de langue et un thésaurus documentaire qu'on appelle un thésaurus de descripteur qui nous concerne à plus d'un titre en tant que documentaliste et dont nous connaissons trois grandes catégories à savoir les thésaurus alphabétiques, les thésaurus systématiques et les thésaurus graphiques. Cette dernière catégorie se subdivise en trois types distincts de par leur structure, à savoir le thésaurus à schéma fléché, le terminogramme ou à diagramme compartimenté et enfin le thésaurus à structure arborescente (Neet, 1989, p.139). Du point de vue de la couverture thématique on relève deux types de thésaurus, en l'occurrence les thésaurus encyclopédiques et les thésaurus sectoriels qui sont, de loin, les plus nombreux. Du point de vue linguistique, les thésaurus se divisent en thésaurus monolingues et en multilingues dont chacun a ses propres normes de maintenance et de construction à savoir respectivement la norme NF Z47.100 et NF Z47.101. Ces derniers peuvent atteindre une trentaine de langues à l'instar d'EUROVOC. Les thésaurus appartiennent à la famille des langages documentaires dits combinatoires. Les normes de construction de ces outils langagiers diffèrent selon la typologie qu'on vient d'énoncer

dont la dernière et la plus récente est celle de l'ISO 2596464-1 (Dalbin, 2013) qui demeure à ce jour au stade de latence.

7.4 Approche comparative dans l'utilisation des langages contrôlés et non contrôlés, dans l'indexation et la récupération de l'information

Il convient toutefois de rappeler que l'indexation alphabétique sans ou avec répertoire d'autorité matières est un choix que commande la vocation des bibliothèques, selon qu'elles soient spécialisées ou encyclopédiques. Ce sont généralement ces dernières qui optent pour un système d'indexation individuel dont les avantages sont, certes, multiples tels que la liberté d'exprimer les sujets, la souplesse et la précision « sans être obligé de se plier à une réglementation préétablie » tant il lui est aisément possible « d'adapter son indexation aux exigences de ses lecteurs et à l'évolution de la terminologie ». Néanmoins, les inconvénients ne sont pas des moindres à savoir le fait que « l'indexeur peut succomber à la tentation de répéter le titre d'un document sous la forme d'une vedette matière » ; le fait aussi que « l'indexation peut devenir incohérente surtout si plusieurs indexeurs doivent collaborer », et enfin le fait que « l'absence d'instructions et de conventions peut contribuer à la dispersion des sujets et rendre des recherches rétrospectives de plus en plus malaisées » (Neet, 1989). Cependant, l'établissement des vedettes matières sans liste d'autorité préétablie, notamment lorsqu'on forge des vedettes « coextensives sous la forme d'expressions globales des thèmes d'un document », expose l'indexeur au problème délicat des « points d'accès multiples », et c'est là tout l'avantage des systèmes d'indexation dérivant du LCSH, objet de notre étude. Car ces outils langagiers sont beaucoup moins concernés par cet écueil en raison de la « fragmentation des thèmes en sujets individuels et l'emploi de sous-vedettes standardisées permettant la mise en évidence de toutes les notions par un système cohérent de renvois particuliers et généraux » (Ibid.).

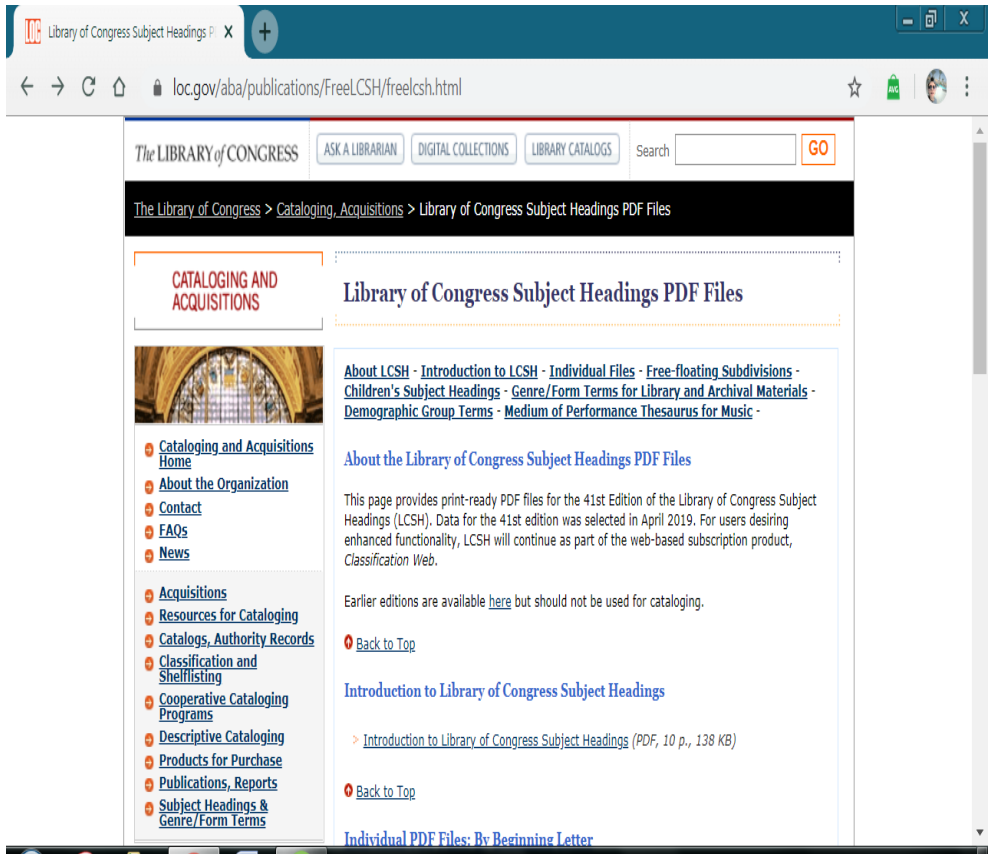
8. Présentation des systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information

Dans le souci d'économiser l'espace rédactionnel de notre publication, nous avons pensé limiter la présentation iconographique des systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information à trois prototypes seulement à savoir celui des Etats-Unis d'Amérique, du CANADA et celui des français, respectivement le LCSH, LAVAL et le RAMEAU.

8.1 Le LCSH (Library of Congress Subject Headings)

Le LCSH (Library of Congress Subject Headings) est, de par son nom, une liste d'autorité matières élaborée dans les règles de l'art depuis 1898 par la Bibliothèque Nationale du Congrès Américain. Mais, en dépit de cette appellation elle a fonctionné pleinement en tant que thésaurus depuis l'apparition de ce dernier dans les années 1960 après que les cercles militaires (NSA aux USA, CEDOCAR en France) l'aient abandonné au profit des organismes documentaires civils.

Il est capital de noter que le LCSH constitue la souche de tous les systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information qui s'en sont soit inspirés, soit ont traduit, à l'instar des canadiens qui ont mis au point le RVM de l'université LAVAL qui n'est en fait qu'une version francisée du LCSH depuis 1925. Le LCSH est encyclopédique et est à sa 39^e édition depuis 2017. Il contient 342107 notices d'autorité. On trouve dans sa base de données 24306 noms propres et 23190 noms de familles, 9892 nom de collectivités 6 noms de colloques, 481 titres uniformes, 241726 catégories thématiques. Le LCSH engrange chaque année 500 nouveaux concepts. L'accès au LCSH est gratuit sur le lien suivant : <http://id.loc.gov/authorities/subject.html>

Figure n° 1 : portail du LCSH (Library of Congress Subject Headings)

Source : Capture d'écran de la première page du portail du LCSH (Bibliothèque du Congrès Américain, 2020).

Loc.gov/aba/publications/FreeLCSH/FreeLcsh.html

8.2 Le système français RAMEAU. BNF

A vrai dire le thesaurus français RAMEAU (Répertoire Alphabétique Matières Encyclopédique Automatisé et Unifié) n'est pas né sous cette dénomination, mais a fait un long parcours pour être connu sous son appellation actuelle. Sa généalogie remonte à 1933, année de sa création sous le nom de BIBLIO. A l'instar de tous les systèmes que nous avons cités, RAMEAU est dérivé du LCSH américain via le

système canadien LAVAL à partir de 1946. Cet état de choses est dû essentiellement “au rôle centralisateur de la Bibliothèque du Congrès (Washington DC) qui distribue ses notices de catalogage depuis 1904, et au fait que le système de classification de cette bibliothèque n’ait jamais été aussi populaire que la classification de Dewey”. (Neet 1989, p.65). RAMEAU passera successivement par plusieurs mutations. C’est ainsi qu’il adoptera en 1974 le sigle de la PBI (Bibliothèque Publique d’Information), puis en 1980 celui de la BN, en 1984 CVM (Catalogue de vedettes matières), en 1986 LAMECH et en enfin le sigle actuel RAMEAU (Répertoire Alphabétique de Matières, Encyclopédique, Automatisé et Unifié) à partir de 1988. (NEET, 1989, p.67). RAMEAU est accessible gratuitement sur le site <http://rameau.bnf.fr>. L’accès au Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France est sur : <http://catalogue.bnf.fr/index.do>. Quant au Guide d’indexation de RAMEAU, sa 10e et dernière édition est en format Pdf d’un volume de 337 pages et est accessible sur http://rameau.bnf.fr/docs_reference/guide_rameau.htm. RAMEAU détient 88462 noms communs et 46616 noms géographiques

Figure n° 2 : Portail RAMEAU.BnF



Source : Capture d'écran de la première page du portail de RAMEAU.bnf (BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, 2020. Catalogue.bnf.fr/ark/12148/cb11953411c

8.3 Thésaurus canadien RVM de l'université LAVAL

La liste d'autorité canadienne RVM (Répertoire de Vedettes Matières) a été créée en 1946 et mise à jour par la section du RVM de la bibliothèque de l'Université Laval à Québec, d'où il tient son appellation. A vrai dire le système Laval n'est qu'une traduction en français de la liste d'autorité américaine LCSH (Library of Congress Subject headings), du CSH (Canadian Subject headings) de Bibliothèque et Archives Canada, du MeSH (Medical Subject Headings) de la National Library of Medicine et de AAT (Art and Architecture Thesaurus). Il était à sa 9^e édition en 1983 de cette « version française de LCSH et a été distribué sous forme d'un

répertoire en plusieurs volumes. Le répertoire d'autorité de Laval contient de nombreuses subdivisions standardisées (« affranchies ») suivies de recommandations ». (Neet, 1989, p.66).

Ce répertoire de vedettes-matières de l'université Laval (RVM) est en fait « un vocabulaire contrôlé constitué de quatre thésaurus documentaires, majoritairement bilingues. Il est conçu pour les indexeurs des milieux documentaires, les organisations qui souhaitent décrire le contenu de leurs documents ou de leurs produits et services, mais également pour toute autre personne qui souhaite préciser le vocabulaire en français et en anglais dans le cadre de ses travaux ou de ses recherches ». (Wikipédia, 2020). L'objectif primordial du RVM « est d'indexer le savoir afin que les divers publics que servent les bibliothèques trouvent avec la plus grande précision l'information qu'ils recherchent. » (Belair, 2008, p.427). Le RVM Laval contient plus de 300000 notices d'autorités et est utilisé par plus de 200 bibliothèques et centres de documentation publics et privés au Québec, au Canada et dans d'autres pays, principalement en Europe. (Wikipédia, 2020).

8.4 Le thesaurus italien NUOVO SOGGETTARIO

L'indexation matière en Italie a une longue tradition. Celle-ci remonte au début du vingtième siècle. C'est précisément en 1925 que la communauté des bibliothèques italiennes fondé ses premiers langages documentaires sur le modèle conceptuel et structurel de la cinquième édition du Library of Congress Subject Headings. Ce système italien est conçu par la BNCF (Bibliotheca Nazionale Centrale Firenze) dénommé primitivement SOGGETTARIO et refondé en 1956 pour devenir le NUOVO SOGGETTARIO. Notons que l'ancien SOGGETTARIO fut conçu avant que les normes internationales soient publiées. Toutefois, la BNI (Bibliothèque Nationale Italienne) entre 1958 et 1999 a toujours publié de nouvelles listes de vedettes matières en vue de « mettre à jour et d'enrichir le vocabulaire du

SOGGETTARIO » (Chetti, 2009). Le premier prototype de NUOVO SOGGETTARIO contient 13000 synonymes, sa maintenance et sa publication sont assurées conjointement par la BNCF et la BNI (Bibliografia Nazionale Italiana). Le NUOVO SOGGETTARIO est accessible sur http://thes.bncf.firenze.sbn.it/info_eng.htm

8.5 Le système britannique SEARS LIST SUBJECT HEADINGS

La SEARS LIST SUBJECT HEADINGS est une liste d'autorités qui a été élaborée par Mimi SEARS dès 1923. Elle dérive du LCSH et mentionne les indices Dewey. Elle est à sa 22^e édition depuis 2018 et est disponible sur Internet sur l'URL suivante : <http://www.hwwilsoninprint.com/sears.php> avec un abonnement s'élevant à 195.00 dollars (prix d'achat de la version imprimée pour un abonnement gratuit) (Wilson, 2019). Néanmoins il existe une deuxième formule qui consiste à payer tout simplement un abonnement annuel à 195 dollars. Par contre la 21^e édition est disponible gratuitement en PDF sous le lien <http://www.ebscohost.com/promoMaterials/SearsFM.pdf>.

8.6 Le système allemand : Les Regeln für den schlagwortkatalog (RSWK)

Les "Regeln für den schlagwortkatalog" (RSWK) ont vu le jour en fin décembre 1986. A proprement parler, il s'agit de « l'œuvre collective des grandes bibliothèques ouest-allemandes et autrichiennes ». Des bibliothèques suisses y ont aussi contribué dans son élaboration et le recommandent d'ailleurs pour la Suisse alémanique. Le RSWK se veut comme un guide d'indexation alphabétique qui définit les différentes catégories de descripteurs (« Schlagwörter ») et en explique l'utilisation. C'est un outil langagier de type combinatoire qui reconnaît les cinq catégories classiques de descripteurs à savoir les noms propres de personnes et de collectivités appelés respectivement « Personenschlagwort » et « Körperschaftsschlagwort », les toponymes « Geographisches/Etnographisches Schlagwort », le nom

commun ou descripteur de sujet « Sakhschlagwort » et enfin le descripteur de forme « formschlawort ». Rappelant au passage que la vedette matière s'appelle « Gesamtschlagwort » ou « Schlagwortkette » (NEET, 1989, p.69).

8.7 Le système de la Suisse Romande : Le Thésaurus IDS Nebis

Le NEBIS a débuté en 1984 dans le cadre du réseau Romand. Lausanne REBUS (Réseau des bibliothèques universitaires suisses, 2020) qui a publié le manuel d'indexation. NEBIS est membre du réseau IDS (Informationsverbund Deutschweiz et regroupe 140 bibliothèques de hautes écoles de toutes les régions de la Suisse. Il dispose de 10.5 millions de titres (livres, collections, périodiques et non-livres) et 15 millions d'items accessibles en majorité en ligne. Néanmoins l'inscription comme usager auprès d'une des bibliothèques de NEBIS est indispensable. Toutefois, il est à signaler que le réseau NEBIS sera dissous en décembre 2020 et sera remplacé par le SLSP (Swiss Library Service Platform). (NEBIS, 2020)

8.8 Le système de la National Library of Medicine, MeSH (Medical Subject Headings)

Le Mesh (Medical Subject Headings) « est un système de métadonnées médicales en langue anglaise concernant la nomenclature en se basant sur l'indexation d'articles en sciences de la vie ». (Wikipédia 2020). C'est précisément un thésaurus de références dans le domaine biomédical. Il a été construit par la Bibliothèque Nationale de Médecine des USA, la NLM (US National Library of Medicine qui le met à jour chaque année. Il est utilisé pour l'indexation et l'interrogation de ses bases de données, notamment MEDLINE/PubMed. Depuis 1969 l'INSERM étant le partenaire français de la NLM a traduit le MeSH en 1988... « L'INSERM met la version bilingue à la disposition de la communauté francophone qui peut la consulter sur ce site ou l'obtenir sous la forme d'un fichier HML. La version bilingue est souvent utilisée comme outils de

traduction, ainsi que pour l'indexation et l'interrogation de bases de données en langue française ». (INSERM 2020).

8.9 Le système du Tribunal fédéral : le Thésaurus JURIVOC

JURIVOC est le thesaurus juridique du Tribunal fédéral et de l'ancien Tribunal fédéral des assurances (actuellement, Coure de droit social du Tribunal fédéral) destiné à l'indexation intellectuelle des lois, de la jurisprudence et de la doctrine juridique. Il a été élaboré en collaboration avec les bibliothèques juridiques suisses. JURIVOC est multilingue, à savoir allemand, français, italien.

8.10 Le thésaurus PRECIS (Preserved Context Indexing System)

Le PRECIS (Preseved Context Index System) est un système anglais d'indexation automatique conçu et développé par Derek Austin et Peter Butcher depuis 1968, produit d'une recherche de longue haleine du CRG (Classification Reseach Group). Il a été publié en 1969 par la British National Bibliography (Bibliographie Nationale Britannique) sous le titre « PRECIS : a rotated subject index system ». « PRECIS était un exemple de l'application de dispositifs syntaxiques à l'indexation ». (Norman, 2020).

9. Analyse des résultats de l'étude

9.1 Pratique de l'indexation dans les bibliothèques relevant de l'échantillon

Pour rappel, l'indexation dans le contexte documentaire consiste en la description du contenu du document en extrayant des mots clés à l'effet, d'une part, d'utiliser ces derniers pour la fabrication des cotes d'ouvrages en vue de leur classification, d'autres part le signalement du contenu des documents au travers des fichiers matières classiques ou des banques de données thématiques. Pour savoir si les bibliothèques universitaires ciblées exercent ou non la pratique de l'indexation nous avons posé une question directe et simple à savoir « Pratiquez-vous l'indexation ? ». Dans le cas de réponses

affirmatives, cela va justifier la question suivante de savoir quels sont les outils utilisés à cette fin ?

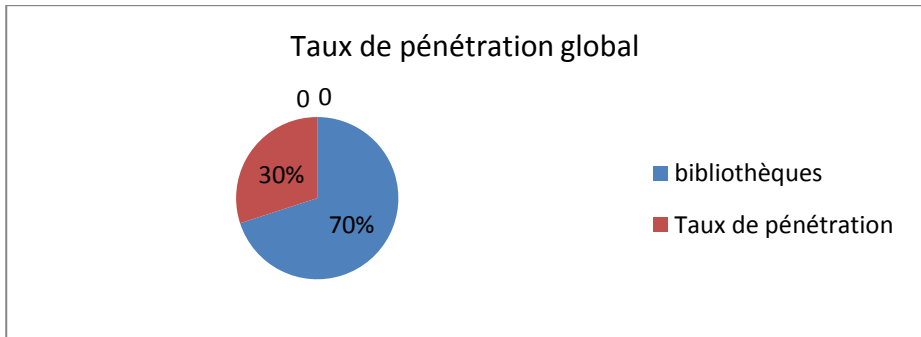
Tableau N° 1 : pratique de l'indexation/restitution de l'information et les outils utilisés dans les dix établissements ciblés

Etablissement de rattachement de la bibliothèque	Pratiquez-vous l'indexation ?			
	Non		Oui	
	Effectif	%	Effectif	%
Institut National de la Protection des Végétaux	+	10	0	0
Ecole Nationale Supérieure Polytechnique	0	0	+	10
Faculté de médecine de Ben Aknoun	0	0	+	10
Faculté de droit d'Alger	+	10	0	0
BU Faculté des sciences humaines Bouzaréah	0	0	+	10
Hôpital de Béni Messous	+	10	0	0
Ecole Nationale Supérieure de Journalisme de B. Aknoun	0	0	+	10
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie. El Harrach	0	0	+	10
Ecole Supérieure Sciences de l'Aliment et des Industries Agro-Alimentaires. El Harrach	0	0	+	10
Bibliothèque centrale Université Alger 2	0	0	+	10
Total	3	30	7	70

Source : données recueillies sur le terrain, fin février 2020

Cependant, ce qui ressort d'emblée de l'analyse des données recueillies sur le terrain (tableau n° 1) est l'abandon, dans une proportion atteignant la côte d'alerte, de cette pratique documentaire essentielle dans le traitement de la documentation qu'est l'indexation. En effet, comme le montre le diagramme synoptique n° 1, près de trois quarts des bibliothèques universitaires inspectées, soit précisément en valeur relative 70 %, ne pratiquent plus l'indexation.

Graphique n° 1 : taux de pénétration global des outils d'indexation et de restitution de l'information dans les bibliothèques étudiées



Cette défaillance est d'autant grave qu'elle est inversement proportionnelle aux facilités qu'offrent les nouvelles technologies pour l'accès en ligne gratuit des outils d'indexation en question, la logistique informatique et la qualité et le niveau de la formation des personnels scientifiques chargés de l'exécution de cette tâche.

9.2 Identification des outils d'indexation et de restitution de l'information utilisés par les bibliothèques universitaires examinées

Les données relatives à cette partie de notre étude sont recueillies par le biais de la question posée aux gestionnaires des bibliothèques

visitées à savoir « quels types de langages documentaires utilisez-vous pour l'indexation et la restitution de l'information ? ». Il appert que les outils utilisés par ces bibliothèques sont très hétéroclites, et la tendance générale n'est guère pour l'uniformisation des pratiques aussi proche géographiquement que puisse être une bibliothèque par rapport à une autre.

En effet comme l'illustrent les données du tableau N° 2, à l'exception du thésaurus encyclopédique français RAMEAU et celui de l'agriculture AGROVOC dont la congruence est avérée par rapport à la vocation des bibliothèques qui les utilisent, aucun autre système international n'est cité.

Tableau n° 2 : identification des outils d'indexation et de restitution de l'information utilisés par les bibliothèques interrogées

Etablissement de rattachement de la bibliothèque	Système international d'indexation et de restitution de l'information utilisé
Institut National de la Protection des Végétaux	Néant
Ecole Nationale Supérieure Polytechnique	Indexation libre
Faculté de médecine de Ben Aknoun	CANDO + PUNINGA
Faculté de droit d'Alger	Néant
BU Faculté des sciences humaines Bouzaréah	RAMEAU + MoCCAM+ SUDOC + الفهرس العربي الموحد
Hôpital de Beni Messous	Néant
Ecole Nationale Supérieure de Journalisme	RAMEAU+ indexation libre en arabe
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie.	AGROVOC + Plan de catégorisation

El Harrach	d'AGRIS/CARIS	
Ecole Supérieure Sciences de l'Aliment et des Industries Agro-Alimentaires. El Harrach	SUDOC	
Bibliothèque centrale Université Alger 2	قائمة رؤوس الموضوعات العربية + CDD	
T o t a l	10 établissements	11 outils

Source : données recueillies sur le terrain fin février 2020

Concernant la bibliothèque de la faculté de médecine, elle utilise comme schéma classificatoire la CANDO de Jean Chevalier qui est une classification sectorielle dédiée à la médecine pour l'organisation intellectuelle des fonds ; de même qu'elle l'utilise pour l'extraction des mots-clés à partir des index. Parallèlement, le personnel exploite également un système très peu connu en Algérie, en l'occurrence le PUNINGA. Quant à la Bibliothèque centrale de l'université d'Alger 2, celle-ci utilise les index de la CDD pour les monographies en français et la liste d'autorité de Chabane Abedlaziz Khalifa (قائمة رؤوس الموضوعات العربية). Néanmoins, force est de reconnaître que la plupart des bibliothèques ne s'astreignent pas à l'usage des langages contrôlés quand il s'agit d'indexer les ouvrages en arabe. L'autre outil fort employé dans l'indexation en arabe est le catalogue collectif arabe de l'Arabie Saoudite (الفهرس العربي الموحد) en guise de langage documentaire.

Toutefois, il est capital de signaler que, contrairement au bon sens et aux recommandations de toutes les organisations de normalisation préconisant l'unification des outils et la standardisation des pratiques afin d'obvier à la déperdition de l'information, la perte de temps,

d'effort et d'argent, nous constatons, à notre corps défendant, l'absence de toute volonté d'unification des outils, dès lors que le nombre d'instruments recensés qui atteint le chiffre de 11 dépasse le nombre de d'établissements qui est de 10. Soit une moyenne de 1.1 outil par bibliothèque même si cette dernière n'est distante que de cinq-cents mètres d'une autre.

9.3 Evaluation du taux d'utilisation des outils d'indexation et de restitution de l'information dans les bibliothèques étudiées

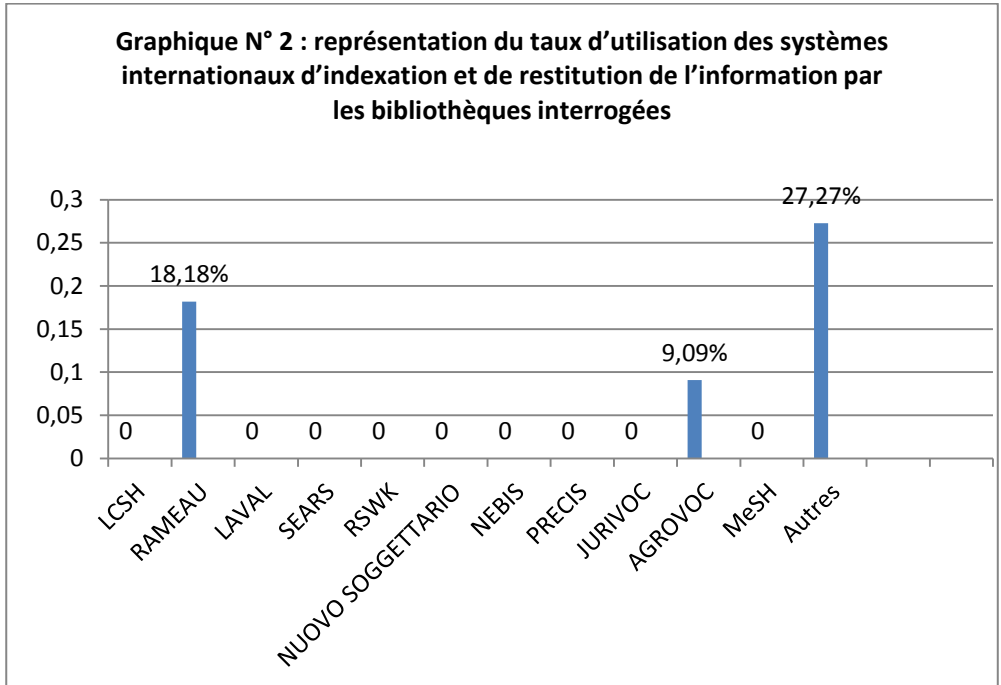
Dans ce volet nous avons tenté de mettre en relief le taux d'utilisation des systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information par les bibliothèques interrogées.

L'analyse des données recueillies met au grand jour l'insuffisance criarde dans l'utilisation des systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information par les bibliothèques interrogées. En effet comme l'illustre l'histogramme n° 3, ci-dessous, 82 % des thésaurus figurant dans notre fourchette ne sont pas utilisés par nos bibliothèques, contre seulement 18 % qui le sont. Cette catégorie des thésaurus utilisés est représentée par le thésaurus encyclopédique français RAMEAU utilisé par deux BU à savoir la BU de la Faculté des sciences humaines de Bouzaréah et l'Ecole Nationale supérieure de Journalisme de Ben Aknoun ; et le thésaurus sectoriel AGROVOC qui s'intéresse à l'agronomie, utilisé par l'école nationale supérieure d'agronomie d'El Harrach.

Tableau n° 3 : utilisation effective des systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information par les bibliothèques interrogées

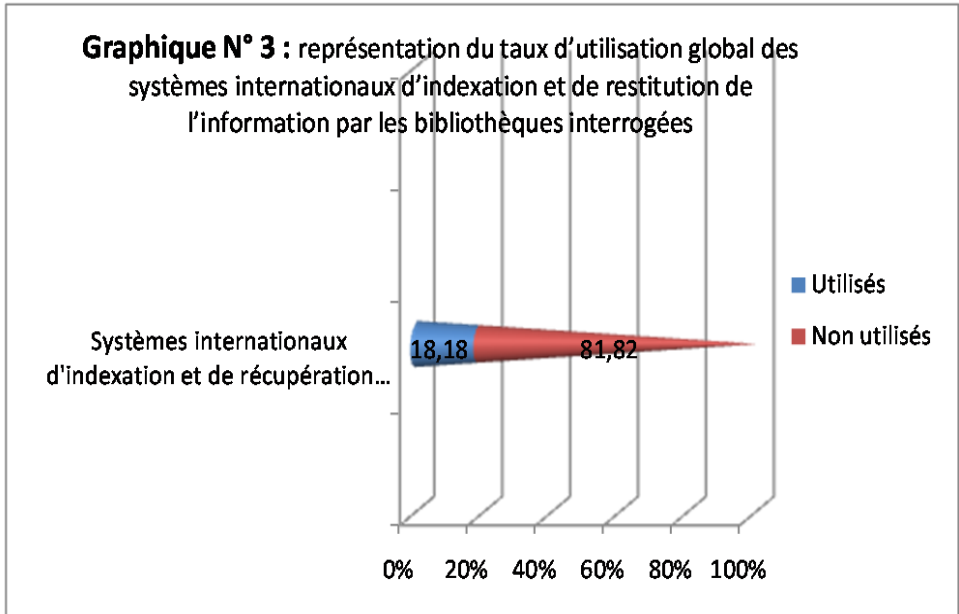
Type de langage documentaire	Effectifs des organismes utilisant ces langages documentaires	
	Nombre	%
LCSH	0	0
RAMEAU	2	18.18
LAVAL	0	0
SEARS	0	0
PRECIS	0	0
RSWK	0	0
NUOVO SOGGETTARIO	0	0
NEBIS	0	0
AGROVOC	1	9.09
MeSH	0	0
JURIVOC	0	0
AUTRES	3	27.27
TOTAL	6	54.54

Source : données recueillies des entretiens oraux avec les responsables des bibliothèques interrogées



Il y a lieu de noter que les BU qui pratiquent l'indexation mais n'utilisent pas les systèmes internationaux d'indexation et de restitution de l'information que nous avons sélectionnés, recourent à d'autres outils étrangers que nous avons mis dans la catégorie « Autres » que nous avons décortiqués dans les paragraphes précédents. Il est capital aussi de signaler que la majorité des bibliothèques qui n'utilisent pas ces thésaurus en question recourent à des langages classificatoires hiérarchisés, dits langages pré-coordonnés, encyclopédiques du type CDD et CDU, en parfaite inadéquation avec les fonds spécialisés qu'elles traitent. Ceux-ci, étant destinés pour l'organisation intellectuelle des collections en magasin et sont loin de répondre aux exigences de la pratique documentaire moderne où l'exploitation des banques et bases de données qui constituent le maître-mot des systèmes d'information actuels et à plus

forte raison dans le web sémantique. Cette pratique anachronique les prive conséquemment des avantages et la souplesse qu'offrent les



thésaurus à savoir leur facilité d'intégration dans les SGBD, la rapidité des mises à jour des répertoires lexicaux, c'est-à-dire la célérité d'accès aux néologismes et surtout les équivalences standardisées dans les langues étrangères notamment lorsqu'il s'agit des thésaurus multilingues. Ceci grâce aux liens hypertextes et autres métadonnées qui relient ces systèmes les uns aux autres et surtout vers le LCSH en ce qui concerne la terminologie scientifique standardisée en anglais américain. Ce que ne permet guère les langages classificatoires classiques pré-coordonnés mais demeurent l'apanage des langages combinatoires dits post-coordonnés dont relèvent essentiellement les thésaurus.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure qu'en dépit d'un personnel scientifique à qualité et sensé être conscient de l'impérieuse nécessité d'unifier les outils d'indexation et de restitution de l'information, et malgré une logistique informatique assez conséquente mise à leur disposition par les pouvoirs publics, il appert que pas moins de 30 % des établissements examinés ne pratiquent pas l'indexation. Bien plus, chaque bibliothèque, aussi proche géographiquement d'une autre, n'agit que de son propre chef en faisant chacune cavalier seul. Et malgré l'indisponibilité d'un langage documentaire unifié, ni à l'échelle nationale, ni maghrébine, ni panarabe, l'utilisation de la panoplie des langages documentaires soumis à l'étude est dans une proportion très faible, soit précisément un taux d'utilisation estimé à 18 % seulement. Le reste, soit 82 %, demeure inutilisé. Cette donne infirme *ipso facto* notre première hypothèse. En outre, bien que la quasi-totalité de la documentation universitaire, qui demeure encore francophone, notamment dans les disciplines scientifiques, l'usage tant attendu d'un système international francophone à l'instar de RAMEAU ou de LAVAL, pouvant pallier cette insuffisance, n'a pas été au rendez-vous dès lors que seuls deux établissements sur dix utilisent le système français RAMEAU et un seul établissement spécialisé en agronomie utilise AGROVOC, ce qui par voie de conséquence infirme notre deuxième hypothèse.

Cependant, les responsables des bibliothèques universitaires algériennes doivent prendre conscience de l'utilité et des avantages que présente l'unification des outils et des procédures dans l'indexation aussi bien des documents que celle des questions des utilisateurs, mais aussi l'impact ravageur de cette défaillance quant à la rentabilité des investissements documentaires, souvent infructueux, et ses effets néfastes sur l'enseignement et la recherche en général.

Toutefois, pour ne pas se limiter au constat, il serait judicieux qu'une étude plus poussée soit engagée par des chercheurs plus spécialisés afin d'expliquer les raisons de ce dysfonctionnement, car en toute pathologie il faut attaquer le mal à sa racine et non se limiter aux soins palliatifs et surtout pas tenter de guérir la symptomatique. Ceci étant, par souci de rigueur scientifique, on ne saurait extrapoler à partir de ces résultats sur l'ensemble des bibliothèques universitaires algériennes, c'est pourquoi il serait judicieux d'engager d'autres recherches plus étendues sur le territoire national.

Références bibliographiques

AITCHISON, Jean et Gilchrist, Alan. Trad. HERVIEU, Dominique, Construire un thésaurus : manuel pratique, ABS éditions, Paris, 1992.

BIBLIOTHEQUE DU CONGRES AMERICAIN, Library of Congress Subject Headings. Disponible sur : <https://www.loc.gov/aba/publications/FreeLCSH/freelcsh.html> (consulté le 26.02.2020).

BELAIRE, Jo-Anne, Sylvie Bélanger, Denise Dolbec et Michèle Hudon, Guide pratique du Répertoire de vedettes-matières de l'Université Laval, Montréal, Les Editions ASTED, 2008

BIBLIOTHECA NAZIONALE CENTRALE FIRENZE, NUOVO SOGGETTARIO, Disponible sur : https://www.google.com/search?q=nuovo+soggettario&sxsr=ALeKk02deu8bSDu hUaoaAcF65PPRI0VkXQ:1582746630273&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=wXwSBZmiQTwK5M%253A%252C3uEJeECWlycBKM%252C_&vet=1&usg=AI4 - kQjw3g1t5cJXanVo6qh-IMzzTyi1A&sa=X&ved=2ahUKEwi8u6rV_u_nAhV17OAKHccUCmMQ9QEwB3oECAoQGw#imgrc=wXwSBZmiQTwK5M (consulté le 26.02.2020).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE France, Répertoire Alphabétique Matière Encyclopédique Automatisé et Unifié. <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11953411c> (consulté le 26.02.2020).

CHETI, Alberto ; LUCARELLI, Anna ; PARADISI, Federica, L'indexation matière en Italie : avancées récentes et perspectives futures, 2009. Traduit de l'anglais vers le français par Thierry Bouchet. Milan, 2020. IFLA. Disponible sur <http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>. (consulté le 22.10.2020)

COURE DE DROIT SOCIAL DU TRIBUNAL FEDERAL, Le thésaurus JURIVOC, Genève, 2020. Disponible sur

<https://www.bger.ch/fr/index/juridiction/jurisdiction-inherit-template/jurisdiction-jurivoc-home/jurisdiction-jurivoc-more.htm> (consulté le 05.03.2020).

DALBIN, Silvie, Livre blanc ISO 25964-1 : Thésaurus pour la recherche documentaire, AFNOR, Paris, 2013.

DALBIN, Sylvie, Thésaurus et informatique documentaire, partenaire de toujours ? Documentaliste-sciences de l'information, vol. 44, 2007, p.p. 42-55. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-1-pages-42.htm>. (consulté le 25.04.2020)

HOUALI Mouloud, Essai d'élargissement du thésaurus de la bibliologie, Schéma et Schématisation. Revue Internationale de bibliologie, N° 66, 2^e trimestre 2007.

HOUALI Mouloud, Thésaurus de la bibliologie : état des lieux et perspectives ». In : « La Bibliologie scientifique appliquée ». Ouvrage collectif sous la direction de Robert Estivals. Edition L'Harmattan, Paris, 2008, p. 106-115.

HOUALI, Mouloud, Mesure et cartographie de l'offre et de la demande du livre imprimé dans les bibliothèques universitaires algériennes, Schéma et schématisation : revue internationale de bibliologie, n° 80, L'Harmattan, Paris, 2014, p.67-90.

HUDON, Michèle. Le thésaurus : conception, élaboration, gestion (clé en main), ASTED, Québec, 1994.

INSERM, Le MeSH bilingue information scientifique et technique. Disponible sur : mesh.inserm.fr/frenchMesh/ (consulté le 13.03.2020)

LAUREILLE, Marie-thérèse, Le thésaurus : son rôle, sa structure, son élaboration. 2^e ed., Presses de l'ENSB, Villeurbanne, 1991

MENON, Bruno, Les langages documentaires : un panorama, quelques remarques critiques et un essai de bilan. Documentaliste-sciences de l'information, 1, vol. 44, 2007, p.p. 18-28. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-1-pages-42.htm>. (consulté le 30.04.2020)

NEET, Hanna E. A la recherche du mot clé : analyse documentaire et indexation alphabétique. LES EDITIONS IES, Genève, 1990.

NORMAN, Jeremy, Derek Austin développe le système d'index de contexte préservé PRECIS. Historioinformation.com. en ligne sur [www. Historioinformation.com](http://www.Historioinformation.com) (consulté le 10.03.2020)

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES SUISSSES, IDS-NEBIS. Disponible sur <http://id.loc.gov/vocabulary/subjectSchemes/idszbz.html> (consulté le 05.03.2020)

UNIVERSITE LAVAL, répertoire des vedettes matières LAVAL. Disponible sur : <https://rvmweb.bibl.ulaval.ca/> (consulté le 05.03.2020)

VAN SLYPE, Georges. Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires, Ed. D'Organisation, Paris, 1987.

WIKIPEDIA, Répertoire de vedettes-matières de l'Université Laval. Disponible sur : <http://fr.m.wikipedia.org/wiki/reperto>. (consulté 24.10.2020)

WILSON, H. W., Press Release: Grey House Publishing Acquires Sears List of Subject Headings. Disponible sur : <https://www.hwwilsoninprint.com/sears.php> (consulté le 02.04.2019).

بن زايد، عبد الرحمان، استرجاع المعلومات على شبكة الانترنت: بين هيمنة محركات البحث و تحديات تقنية
الفلكسونومي. مجلة المكتبات و المعلومات، 2013، ص.75-108.

Annexes

Liste des abréviations

ASJP = Algerian Scientific Journal Platform

BU = Bibliothèque Universitaire

CANDO = Classification Alphabétique Numérique pour la Documentation

CDD = Classification décimale de Dewey

CDU = Classification Décimale Universelle

CEDOCAR = Centre de documentation des armées

IDS = Informationsverbund Deutschschweiz

NEBIS = Netzwerk von Bibliotheken und Informationsstellen in der Schweiz

PRECIS = Preserved Context index system

RAMEAU = Répertoire Alphabétique Matières Encyclopédique Alphabétique et unifié

RVM de l'Université LAVAL= Répertoire de vedettes matières de la bibliothèque l'Université canadienne LAVAL

SEARS = relatif à Mimi SEARS, nom éponyme du bibliothécaire anglais ayant mis au point ce système d'indexation.